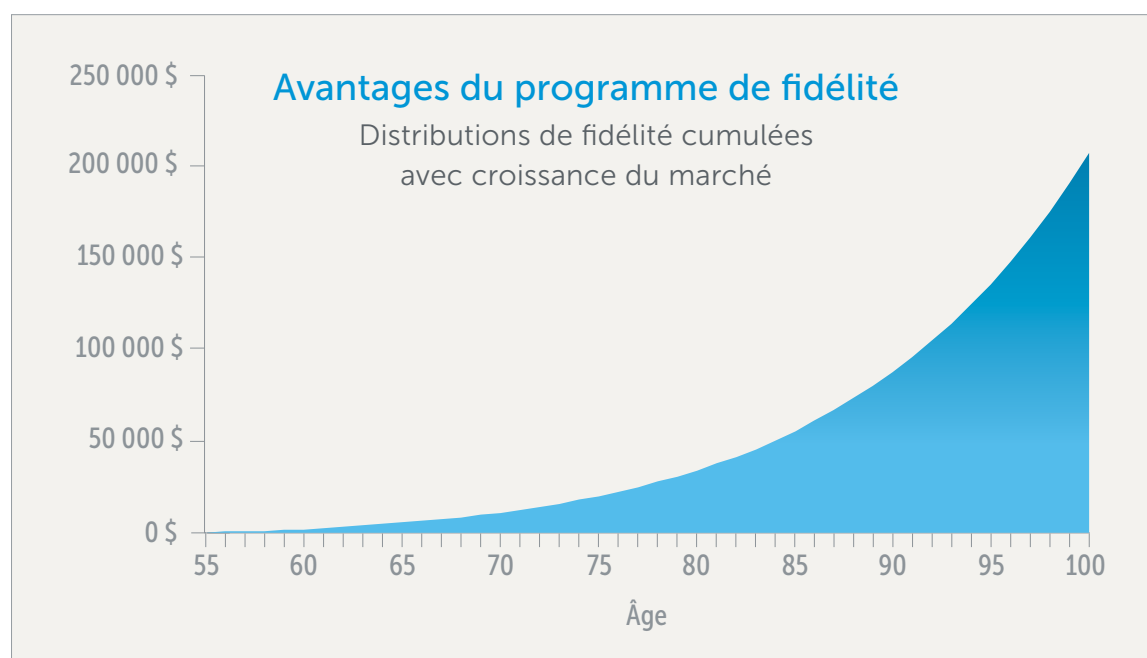


# ATTEIGNEZ VOS OBJECTIFS PLUS RAPIDEMENT : PROGRAMME DE FIDÉLITÉ EMPIRE VIE POUR LA VIE<sup>MD</sup>

Le programme de fidélité Empire Vie pour la vie récompense les épargnants à long terme en les aidant à atteindre leurs objectifs plus rapidement. Si vous avez investi dans des fonds communs de placement Empire Vie, y compris les portefeuilles Emblème, pendant au moins 10 années consécutives<sup>1</sup>, vous pourriez être admissible à une distribution correspondant à 5 % des frais de gestion annuels.

Vous êtes automatiquement inscrit au programme lorsque vous souscrivez un contrat de fonds communs de placement Empire Vie. Il est ainsi facile d'atteindre vos objectifs plus rapidement!



Source : Morningstar Direct, mars 2016. À des fins d'illustration seulement. L'exemple présume que la valeur de départ est calculée et que les placements annuels ont lieu au début de l'année. Les rendements varient selon le fonds commun sélectionné. Dans cette illustration, le rendement reflète le rendement moyen sur 25 ans pour la catégorie d'actions canadiennes du Comité canadien de normalisation des fonds d'investissement (CIFSC); les frais de gestion utilisés constituent la moyenne pour cette catégorie du CIFSC.

**Discutez avec votre conseiller de la façon dont le programme de fidélité Empire Vie pour la vie peut vous aider à atteindre vos objectifs plus rapidement.**

# ATTEIGNEZ VOS OBJECTIFS PLUS RAPIDEMENT : PROGRAMME DE FIDÉLITÉ EMPIRE VIE POUR LA VIE<sup>MD</sup>



## La force de l'épargne à l'œuvre

Jean est âgé de 45 ans. Il souscrit un contrat de fonds communs de placement Empire Vie. Son placement initial est de 75 000 \$. Il investit ensuite 5 000 \$ chaque année jusqu'à l'âge de 65 ans. Il commencera à recevoir une distribution correspondant à 5 % des frais de gestion annuels après 10 ans. Il aura économisé 4 178 \$ en frais de gestion lorsqu'il aura atteint l'âge de 65 ans, en présumant des frais de gestion de 2,28 % et un rendement de 6,23 %. Son épargne aura augmenté pour atteindre 5 493 \$ sur la même période, compte tenu de la croissance des marchés!

Voici le calcul de chaque distribution de fidélité annuelle :  
(valeur de marché du compte) x (frais de gestion) x (5 %)

Âge	Valeur de marché	Distributions de fidélité cumulées	Distributions de fidélité cumulées avec croissance des marchés
55	221 789 \$	247 \$	247 \$
65	477 475 \$	4 178 \$	5 493 \$
75	883 693 \$	11 940 \$	20 080 \$

Source : Morningstar Direct, mars 2016. À des fins d'illustration seulement. L'exemple présume que la valeur de départ est calculée et que les placements annuels ont lieu au début de l'année. Les rendements varient selon le fonds commun sélectionné. Dans cette illustration, le rendement reflète le rendement moyen sur 25 ans pour la catégorie d'actions canadiennes du CIFSC; les frais de gestion utilisés constituent la moyenne pour cette catégorie du CIFSC.

<sup>1</sup> Les investisseurs doivent satisfaire aux exigences de façon continue. Pour recevoir la distribution sur les frais de gestion, les investisseurs doivent posséder des parts des fonds communs de placement Empire Vie en date de la distribution. Les parts de la série I ne sont pas admissibles à ce programme.

Placements Empire Vie Inc. est le gestionnaire des fonds communs de placement Empire Vie (les « fonds »). Les parts des fonds ne sont offertes que dans les provinces ou les territoires où elles pourraient être légalement mises en vente et seulement par les personnes autorisées à vendre de telles parts. Un placement dans un fonds commun de placement peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis et leur valeur change fréquemment. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs.

<sup>MD</sup> Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie – utilisée sous licence.